



PHOTO
à coller

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019
Commission d'admission en cours de cursus:
équivalence (1^{er} cycle) ou intégration (2nd cycle)
Auditeur libre

DATE ET LIEU DE LA COMMISSION : 5 SEPTEMBRE 2018 À TOURS

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : Prénoms :

Nom de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département ou pays : Nationalité :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Adresse courriel (en majuscules) :

■ DEMANDE D'INSERTION

Année d'étude souhaitée 2 3 4 5

■ ÉTUDES ANTÉRIEURES

Baccalauréat

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu :

Série : Année d'obtention: Académie de :

Études post-bac (fournir impérativement les justificatifs)

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

Date : Signature :

Notice à conserver

Commission d'admission en cours de cursus Admission: 5 septembre 2018

■ Conditions requises pour accéder à la commission

Cette possibilité est principalement réservée à des professionnels, à qui elle permet un perfectionnement dans un domaine précis, en fonction d'un besoin bien défini.

■ Épreuve de la commission

> Entretien avec la commission pédagogique : présentation d'un dossier artistique comprenant des travaux personnels non scolaires (photographies pour les œuvres en volume, tirages papier pour les œuvres photographiques, support d'une durée de 3 min pour les œuvres audio ou vidéo), les carnets de recherche, de bord,

> Audition portant notamment sur un livre, une revue d'art, une exposition vue au cours de l'année, un film..

■ Constitution du dossier de candidature

> Le formulaire d'inscription dûment complété et signé ;

> une lettre de motivation ;

> un chèque de 50,00 € à l'ordre de DDFIP (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier) ;

> une photographie d'identité à coller sur le formulaire d'inscription ;

> pour la convocation et les résultats : deux enveloppes 11x 22 libellées à vos nom et adresse ;

> pour le retour du dossier : une enveloppe 23 x 32 libellée à vos nom et adresse ;

> six timbres autocollants tarif lettre rapide (ne pas les coller sur les enveloppes).

■ Envoi du dossier de candidature

Le dossier doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

École supérieure d'art et de design TALM-Tours

Commission d'admission en cours de cursus

40, rue du docteur Chaumier

37 000 Tours

Date limite d'envoi du dossier : 20 août 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.

■ Droits d'inscription

Frais d'inscription à la commission

> Droit d'examen pour la constitution du dossier : 50,00 € (non remboursable).

Frais d'inscription après réussite à la commission

> Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 - arrêté n°47 12 2017*).

Pour l'année universitaire 2018-2019, ils s'élèvent à : 500 €

■ Contact

École supérieure d'art et de design TALM-Tours

Brigitte Voisin, responsable pédagogique

Ligne directe +33 (0)2 46 67 39 66 – Courriel : brigitte.voisin@talm.fr

tours.esba-talm.fr